

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18897 - 73ÈME ANNÉE

Notre île se situe sous les Tropiques dans l'hémisphère Sud

Pour un calendrier scolaire adapté à La Réunion



Après le passage d'un cyclone, près d'une école.

Depuis mardi, la route du littoral est fermée. Les usagers d'autres routes subissent des perturbations en raison de travaux. Ces problèmes rencontrés sur le réseau routier découlent du passage à plusieurs centaines de kilomètres des côtes de La Réunion d'une tempête tropicale, un phénomène courant en cette saison. Or dans moins de trois semaines, plus de 200.000 élèves et leurs encadrants vont retrouver le chemin de l'école, en pleine période cyclonique. Autant dire que La Réunion n'est pas à l'abri d'importants embouteillages si jamais un autre phénomène météo caractéristique du climat tropical de notre île arrive encore dans les parages.

Les Réunionnais n'ont pas fini de subir les conséquences du passage au large d'Ava, une tempête tropicale. C'est un phénomène courant du fait de la géographie de La Réunion. Ava est passé à plusieurs centaines de kilomètres au large. Les perturbations sont pourtant considérables. En effet, depuis mardi, la route du littoral est fermée. Les routes de Salazie et de Cilaos sont en travaux, avec des coupures pendant la journée. Autant dire que la circulation est difficile.

Heureusement ce n'est pas la rentrée

Ce sont les vacances d'été en ce moment à La Réunion. Les établissements scolaires et universitaires sont fermés. Cela concerne plus de 200.000 élèves et étudiants, ainsi que leurs encadrants. Ce sont aussi les congés du BTP pour 17.000 salariés. C'est en ce moment que la circulation est la moins dense de l'année. Cela n'empêche pas d'importants embouteillages à l'entrée de la route de la Montagne qui est la déviation de la route du littoral. C'est un bloc de 250 tonnes menace de tomber sur la chaussée. Les travaux vont durer. La fermeture est prévue pour au moins quatre jours et pourrait se prolonger.

Vacances d'été toujours plus courtes

Les conséquences d'Ava, simple tempête tropicale, sont importantes. Elles seraient d'une plus grande ampleur si jamais un phénomène météo d'une force au moins équivalente avait touché La Réunion pendant la période scolaire. Or les élèves vont rentrer dans moins de trois semaines, au cœur de l'été et donc au moment où les risques de cyclone sont logiquement plus élevés.

C'est la conséquence d'un calendrier scolaire qui a fait diminuer progressivement la durée des vacances d'été pour allonger celles de l'hiver. Ainsi, au lieu de rentrer fin février-début mars pour laisser passer la période la plus chaude, il s'agit d'organiser la rentrée scolaire avant la fin de mois de janvier, en sachant que les élèves sont partis en vacances le 23 décembre.

Pas de longues vacances d'hiver en France

C'est un choix à contre-courant de la réalité géographique, mais qui permet au calendrier scolaire de La Réunion de se rapprocher de celui de la France. S'il était pédagogiquement intéressant de limiter les vacances d'été à un mois et de faire durer celles d'hiver plus d'un mois, nul doute que ce calendrier serait en vigueur en France. Force est de constater que ce n'est pas le cas.

Organiser la rentrée à la fin du mois de janvier, c'est prendre le risque de perdre des journées de cours à cause des alertes cycloniques. C'est aussi contribuer aux embouteillages qui paralysent l'île quand les dégâts des tempêtes entraînent des fermetures de route.

Cela repose la question d'un calendrier scolaire adapté au climat de notre île.

M.M.

Autre conséquence de l'arrêt du chantier du tram-train et de la fermeture de la route du littoral

La galère des usagers du bus

La fermeture de la route du littoral entraîne la coupure de la liaison de bus la plus fréquentée à La Réunion. Un service de navettes est mis en place, ce sont des cars plus petits et moins fréquents. Les plus démunis d'entre nous sont ceux qui perdent le plus de temps en raison de la fermeture de la route du littoral. Si le calendrier prévu dans le Protocole de Matignon avait été respecté, alors ils auraient eu droit à un tram-train et pourraient se déplacer plus rapidement que les automobilistes.

À de rares exceptions, les usagers des bus interurbains, les Cars jaunes, utilisent ce mode de déplacement car ils n'ont pas les moyens de s'acheter une voiture. Prendre le bus n'est guère attrayant. C'est la conséquence d'un réseau de car insuffisant en termes de fréquence et de capacité.

Actuellement, la route du littoral est fermée. Les usagers du bus doivent donc emprunter la route de la Montagne. Mais les bus habituellement utilisés pour relier Saint-Denis à l'Ouest de l'île ne peuvent pas passer par cet itinéraire. C'est donc un service de navettes qui est mis en place entre les gares de Saint-Denis et du Port. Ce sont des bus de moindre capacité, tandis que leur fréquence n'est pas augmentée par rapport à la normale. Elle est au contraire diminuée. En effet habituellement, ce sont plusieurs car de 60 places qui relient Saint-Denis à l'Ouest. Là ce sont des bus ayant deux fois moins de capacité, avec au mieux deux rotations par heure, sinon c'est un car toutes les heures. Or, c'est entre le Nord et l'Ouest que la fréquentation est la plus élevée.

Le temps de parcours augmente d'au moins une heure, et les places sont limitées. Pour être sûr d'avoir une place pour aller de La Possession à Saint-Denis, mieux vaut ne pas attendre que le bus passe à l'arrêt devant la mairie car s'il est complet, il faut attendre entre une demi-heure et une heure le car suivant, à condition qu'il ne soit pas lui aussi bondé. Il faut donc se rendre jusqu'à la gare du Port en empruntant un bus de ville pour être sûr d'accomplir son trajet.

Autrement dit, c'est la galère pour les usagers du bus. Si le chantier du tram-train n'avait pas été arrêté en 2010, les utilisateurs des transports collectifs auraient droit à un moyen de déplacement moderne, pas cher et écologique. Quelle que soit la situation de la route, ils auraient eu la certitude de disposer de la même qualité de service avec des trains qui arrivent et partent à l'heure, et qui se déplacent plus rapidement que les voitures.

Ainsi, le choix de stopper ce projet a pour conséquence d'interdire aux plus pauvres de bénéficier dans leurs déplacements d'une qualité de service équivalente à celle des plus aisés. Ils sont condamnés à perdre du temps dans le bus, et quand la route du littoral est fermée, ils sont ceux qui sont les plus pénalisés.

M.M.

Edito

Les Réunionnais condamnés à l'insécurité des transports

Mardi, le gouvernement a présenté plusieurs mesures modifiant le Code de la route. Elles vont dans le sens d'un durcissement des sanctions, notamment pour l'utilisation d'un téléphone au volant. De plus, le véhicule du contrevenant sera confisqué et mis à la fourrière en cas de conduite sans permis où avec un taux d'alcoolémie délictuel. Il est aussi prévu de diminuer de 90 à 80 kilomètres par heure la vitesse maximale autorisée sur les routes à deux voies. L'objectif du gouvernement est de réduire les accidents, car trop de personnes perdent la vie ou sont blessées sur les routes.

Ceci rappelle que l'automobile est un mode de déplacement dangereux. Une voiture ne se conduit pas toute seule, elle n'est pas guidée comme un train. La conduite par l'intelligence artificielle a fait d'importants progrès. Mais cela concerne pour le moment des véhicules haut de gamme et donc très chers, et elle n'est encore qu'au stade expérimental. Le facteur humain et toutes ses imperfections reste donc le maillon essentiel.

À La Réunion, c'est le règne du tout-automobile. Pour aller dans une autre ville, les Réunionnais doivent monter dans un véhicule automobile. Ils n'ont pas le choix. Il leur a été refusé par la majorité actuelle du Conseil régional qui a supprimé le chantier qui prévoyait le retour du train à La Réunion.

Aussi les Réunionnais restent donc condamnés à utiliser un mode de déplacement dangereux, avec en plus la particularité suivante : la totalité des voitures particulières se conduisant avec un permis à La Réunion sont homologuées pour violer la loi. Elles sont toutes en effet capables de dépasser la vitesse de 110 kilomètres par heure.

Une autre politique est nécessaire.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Sirandanes, semis d'étoiles

Un coquillage mangé par la mer. La mer, ce mot si court à écrire, si long à décrire... Je reprends ma relecture où je l'avais laissée, chapitre X, « la rectification des noms » :

« « Allons, cette vieillerie des dénominations ? Ming Kia, l'École des Noms. » Le geste emphatique, il cita : « La rectification a pour but l'harmonie... Confucius, n'est-ce pas ?

- La réalité est un tout, et le langage l'instrument qui permet d'en isoler les éléments, c'est-à-dire d'effectuer des distinctions.

- Au moment où nos frères paysans sont écrasés par la fiscalité, au moment où les intellectuels sont méprisés, toi tu poétises ?

-... et ces distinctions doivent être justes. Ce fait de découpage qu'entreprend le langage à une fonction d'analyse et de pesée. Nominaliser, c'est porter un jugement de valeurs ; c'est ça que les Français ne comprennent pas. » L'éditeur regardait son interlocuteur par-dessus sa loupe.

« Tu crois que ça va faire avancer le pays ?

- Il faut commencer par ça. Nous créons notre chemin avec et par le langage. À nommer, nous entrons dans le paysage du monde.

- Nous y sommes déjà.

- De travers. Les mots ne sont pas accordés à la réalité. C'est quoi « colonie », « colonisation », « citoyenneté », « respect », « liberté », « égalité », « révolution » ? C'est quoi ?... Les Français ne le savent même pas... Ils croient « civiliser », et ils oppriment le peuple vietnamien ; ils se croient d'une « race » supérieure à la nôtre : nous avons inventé la poudre pour notre agrément, et eux s'en servent pour écraser... Voilà sur quoi porte cet ouvrage que je prépare. Sur ces notions qui fondent une civilisation.

- Je vais te dire ce que tu es, Trinh Cao Dong : un constitutionnaliste. Tu crois pouvoir régler les choses par des bouquins... Réfléchis : tu écris pour qui ?...

- Pour les Vietnamiens, je traduis en quoc ngu des œuvres politiques, pour les former à la démocratie ; et en français pour rééduquer tous les gros blancs grossiers, qui ne sont pas dignes de leur culture.

- Tu n'as pas compris ma question : tu écris pour qui ?

- Je t'ai répondu, Duoc.

- Eh bien, je vais te dire : les paysans

vietnamiens sont analphabètes à 80 %, la France les tient dans cette ignorance ; et d'autre part qui sont ces Blancs qui vont te lire ? Tu crois que dans son bureau Monsieur le Banquier va te lire ? Il ne sait que compter.

- J'en ai connu qui lisait.

- Un pour cent de la colonie... Tu perds ton temps.

- Non, je sème des graines. C'est le nouveau Viêt-nam que je fais pousser.

- Combien de temps la graine va-t-elle prendre pour germer ? Et d'ici là, combien de coolies, d'expatriés, de spoliés, de battus, de torturés ? Et toi, qu'est-ce que tu fais ? Tu relis tranquillement tes épreuves, tu annotes, tu documentes. Bien calé à ton bureau. Accroches-y-toi !... (Il tournait dans la pièce, tira sur sa cigarette). Tiens, tu sais à qui tu me fais penser ? À ce fou qui s'accroche au pinceau alors qu'on est en train d'enlever l'échelle.

- La rectification des noms, ça sert à rendre les désignations correctes, Duoc. Tcheng ming : j'occupe ma place de typographe, d'éditeur, d'auteur, en faisant cela je participe à l'histoire de mon pays, j'y contribue. C'est petit, mais c'est utile. »

Nguyen kim Duoc se mit à rire et récita pour la boiserie du plafond : « Quelle que soit la vitesse d'une flèche, il est temps pour elle de ne point bouger et de ne point rester en place... Voilà comment a fini l'École des Noms, que tu sers si bien : la sophistique. Tu vas passer ta vie à te demander si le cheval blanc est un cheval ou pas... »

- Kong-Souen Long s'est lancé dans une exploration linguistique spéculaire. Il a dépassé les frontières du bon sens. L'école de Confucius ne cautionne pas cette méthode.

- Confucius, Confucius, Mencius, tu n'as que ces mots-là à la bouche. Nous ne sommes pas chinois. On a été colonisé par eux. L'Inde a aussi créé des modèles. Regarde l'école de Tagore, de Gurukula. L'élève vit avec ses maîtres, maris et femmes se trouvent au même niveau spirituel.

- Oui, bien sûr. Mais nos racines culturelles, qu'on le veuille ou non, sont chinoises. Les Français ont voulu nous en séparer en nous faisant écrire en lettres latines...

- C'est une chance : nous pouvons nous émanciper culturellement de la Chine.

- Moi, j'y vois plus la volonté d'un

déracinement qu'une réelle chance de renouveau culturel. Ma conviction est qu'il faut travailler à partir de notre fond chinois, c'est à partir de là qu'on trouvera une voie unique. Nous créerons notre chemin avec le langage qui est le nôtre : une autre voie que celle de la Chine ou de l'URSS.

- Par l'écrit, donc... Tu vois, tu es un constitutionnaliste.

- Le fruit Viêt-am n'est peut-être pas encore prêt à cueillir. »

Nguyen kim Duoc sortit à nouveau une cigarette d'un étui en fer blanc et en offrit à l'éditeur typographe. « Tabac gris ». Il souleva un in-folio écrit en chinois.

L'éditeur fixa le livre et dit : « L'indicible est aussi fragile, aussi léger que du papier de riz. Les porcelaines de Longshan dévoilent leurs motifs par transparence, au gré de la lumière... Y a-t-il une place pour ça dans notre monde ?

- Pour ça ?

- Pour la nuance ?...

- La nuance, c'est les délices de Capoue, Dong.

- Les Anciens parlent de l'erdi, « la double vérité »...

- Mais le temps vise à la simplicité. »

Un silence se fit. Puis Nguyen kim Duoc, faisant mine de lire un manuscrit, reprit : « Tu te souviens de mon jeune cousin ? Le jeune et brillant étudiant... Eh bien, les Français l'ont laissé pour mort sur la berge de la rivière To Lich tant chantée par nos poètes.

-... Et qu'ils ont transformé en égouts. Qu'est-ce qui lui est arrivé ?

- Il m'a raconté que la femme d'un financier bien connu est tombée amoureuse de lui. Elle s'est attachée à lui. Quand il a voulu se séparer d'elle : il n'allait pas faire sa vie avec une femme mariée, elle a essayé de le faire changer d'avis, elle a fait des crises de jalousie. Et comme elle a appris qu'il avait pris un billet, folle de rage, elle a inventé une histoire à son mari, prétendant que l'étudiant l'avait presque forcé. Il a été roué de coups par un contremaître ami du mari et du domestique annamite de ces gens. On l'a retrouvé presque mort... »

Jean-Baptiste Kiya

Des « gros bras » mobilisés contre des grévistes

« Halte à la violence patronale : solidarité avec les salariés de la cuisine centrale de Saint Benoit »

Dans un communiqué, la CGTR dénonce les méthodes violentes utilisées contre les grévistes de la cuisine centrale de Saint-Benoît et fait part de sa solidarité avec les victimes de ces « méthodes de voyous ».



« La CGTR condamne fermement et solennellement l'agression subie par les salariés en grève de la cuisine centrale de Saint Benoit et commise hier par M. Moutoussamy, patron de Régal des Iles à la tête de nervis. Voir débarquer sur un piquet de grève plus d'une dizaine de gros bras sous la houlette de M. Mou-

toussamy est inacceptable. Comment travailler avec un patron qui est prêt à vous agresser y compris physiquement alors que vous exercez votre droit de grève, droit constitutionnel faut-il le souligner ? Il s'agit là d'une la violation manifeste du droit syndical et d'une attaque faite à la CGTR toute entière. Pire, nous sommes face à un déni

pur et simple du syndicalisme, et selon les plus crasses méthodes de voyous.

Nous n'en resterons pas là et utiliserons tous les recours et moyens juridiques et juridiquement possible.

Le respect de l'ordre public sur la commune de Saint Benoit, comme ailleurs, renvoie à des responsabilités qui doivent être clairement assumées. Et le silence ne peut être une réponse.

La démocratie ne se conjugue pas à la grosseur des biceps ou du porte-monnaie.

Nous interpellons notamment l'Etat (préfecture et Dieccte) et la commune de Saint Benoit pour que ne se reproduisent plus de tels faits indignes de notre démocratie.

Ne rien faire, c'est faire courir le risque de dérapages graves et irrémediables.

La CGTR ne se laissera pas faire et appelle d'ores et déjà ses militants à la riposte pour le respect des droits des travailleurs. »

**Saint Denis le 10 janvier
2018
Le Secrétaire Général de la
CGTR
Ivan Hoareau**

In kozman pou la rout

« Akoz ? Akoz margoz lé amèr, lo grin lé dou, la rasine lé plate »

Mi koné margoz lé amèr. Lo grin lé dou ? Mi koné pa ozis pars moin la zamé mète in grin margoz mir dann mon boush. Pou lo rasine, sanm pou moin li néna ni gou ni santiman ! Mé la pa sa mi vé an parlé. Mi vé anparl lo léspréyon nou la antann souvan kan nou lété pti, pétète in pé rantre nou i di sa z'ot zanfa sansa z'ot ti zanfan l'èr ki lé. Dizon, sa in manyèr pou ropous in bann késtyon tro kiryé in marmaye tro fourné i arète pa pozé. Lé vré marmaye lé fourné ! Mé bann gran pèrsone la pa fourné zot ? Biensir zot lé fourné, mé zot i pans zot na lo droi par raport lo privilèz l'az. Alé ! Mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Politik dolo : sé la k'lé shoz i klosch pa !

Konm moin, zot la vi koman la plui i done pou kasé sé zour isi. Konm moin, moin lé sir, zot la di, promyé foi zot i oi in plui for konmsa. Mé si zot i kalkil bien, é si zot lé pa né yèr, zot la fine konète kék gro plui dopi zot lé éné isi La Rényon. Pars, i fo pa obliy Nout péi nana in sézon pou bann plui é si i apèl ali konmsa sé ké la plui i koné tonbé isi shé nou.

Lé vré ké tazantan, dé foi, dopi in koup d'ané do suit la plui i ariv a manké é sé pou sa banna i anparl in défisit la plui... L'ané dèrnyèr, la plui la tonbé é pa pou fé sanblan mé la di nou lété an défisite. Bann la météo la mèm di nou lé dann défisite dopi in bon sonm d'ané. I fo dir, mi koné in bonpé péi i émré éte an défisite konm nou la. Pars défisite si zot i vé mé nou la pa dann dézèr ni domi dézèr.

Solman i paré abondans lo bien i fé pa d'tor, donk nou la poin pou anplégné sof ké ni amenn pa nout kanote konm k'i fo. Ou i antann la koup dolo par si par la, dolo lé jone konm pisa bèf. Ou i antan ankor dolo na koulèr shokola, dizon koulèr la bou. Alor in pé i ashté lo dann boutèye lo ziska pou kui manzé. Parl pi pou bross lo domino. Parl pi ankor pou boir sinploman...

Si ni fé l'imbésil, i fo pa di sé la fote la natir. La natir i vé anou d'bien, mé sé nou i ariv pa amenn lé shoz konm i fo.

Pli pir : dann bann gro plui konmsa dolo i déboul an lavalas dsi lo toi é arienk sa i sifiré pou donn anou in bon kantité d'lo. Kansréti pou kabiné. Pou lav linz épi pou lé z'ot komodité dolo i aport pou nou. Mé oila sé nou k'lé dann l'échèrè kan ni lèss lo lo koul n'inport ou san ramas ali. A bien romarké sa i fé parti in bon politik dolo é zistoman nou na poin in bon politik dolo. Sé la k'lé shoz i klosch pa !

Justin